



Nîmes, le mardi 27 décembre 2022

**Objet:** Licence FFCC 2023  
Associations Ecole de raseteurs

Madame, Monsieur,

Vous allez devoir prendre vos licences auprès de la FFCC pour la saison 2023, c'est l'occasion pour nous de vous apporter quelques précisions.

Conformément au titre II - participation à la vie de la fédération et à son article 5 ainsi qu'aux dispositions législatives en vigueur, les écoles de raseteurs doivent être affiliées par une licence à la Fédération.

Cette catégorie de licence est forfaitaire pour 3 membres de votre bureau (président, secrétaire et trésorier), elle donne droit à une responsabilité civile et juridique.

La FFCC rappelle que toute organisation d'une manifestation non validée par la Fédération est susceptible de poursuite disciplinaire à l'encontre des organisateurs et des participants de toute qualité. La FFCC rappelle également que tout évènement non-autorisé ne fera pas l'objet d'une couverture assurantielle de la FFCC.

Dans le cas d'un accident qui pourrait survenir lors d'une manifestation non autorisée, juridiquement, cette situation pourrait être mise en cause et les responsabilités des organisateurs et des participants recherchées.

Il est donc clair que pour organiser une manifestation quelle qu'elle soit, on doit, obligatoirement, être en possession d'une licence d'organisateur.

**Les licences d'élèves raseteurs seront délivrées uniquement aux écoles licenciées.**

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

L'admission des associations est prononcée par le bureau. Toute association doit envoyer à la Fédération :

- Sa demande d'admission signée du Président, autorisée par une délibération de l'assemblée générale de son association
- L'adresse de son siège social
- Sa dénomination
- Ses statuts, mentionnant qu'elle admet en entier les statuts et règlements de la Fédération
- La composition de son comité et l'adresse de tous les membres de ce comité
- Une pièce valant certification qu'elle a été déclarée à la Préfecture conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations
- Avis situation Siren (<https://avis-situation-sirene.insee.fr>)

**Licence individuelle :**

- La demande manuscrite qui est obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main (au verso du bulletin d'adhésion) dans les mêmes termes que le modèle joint
- Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et téléphone
- Deux photos
- Le chèque de paiement

**Les dossiers qui parviendront incomplets à la Fédération ne pourront être traités et seront donc renvoyés en l'état ; aucune licence ne pourra vous être délivrée.**

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL  
Président FFCC



**Nous vous demandons d'être très vigilant dans l'établissement de votre dossier (bien remplir ou cocher toutes les cases : date de naissance, téléphone, délégué, président de course, etc)**

**La lettre manuscrite doit être rédigée par le détenteur de la licence.**

**Toutes photocopies ou dossiers remplis par la même personne seront rejetés.**

**Avertissement:** Toute délivrance de licence suppose le paiement préalable et intégral de la cotisation. En l'absence de licence, le demandeur de la licence ne sera pas en droit de participer à une quelconque manifestation ou course camarguaise.

## **APPEL COTISATIONS LICENCES 2023**

<b>CATEGORIE ASSOCIATIONS ECOLE DE RASETEURS</b>	
Cotisation Fédérale	150,00 €
Option 2 - Assurance Individuelle et protection juridique (22 € x 3)	66,00 €
<b>TOTAL - Paiement par chèque libellé à l'ordre de la FFCC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes, en indiquant le nom, prénom et la licence visée :</b> FFCC – Crédit agricole du Languedoc IBAN : FR76 1350 6100 0001 6505 4800 118 / BIC : AGRIFRPP835	<b>216,00 €</b>



## BULLETIN D'ADHESION Saison 2023

### Licence Association Ecole de Raseteurs

**bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.**

**Date limite de Dépôt le 31 janvier 2023.**

- **Option 1** - Forfait 3 Licences :

Cotisation Fédérale (150 €) pour le Club

- Protection juridique et Assurance individuelle (22 € x 3) (détail au dos)

- **Option 1** Licence supplémentaire hors forfait

Cotisation Fédérale..... 25,00 €

Protection juridique et Assurance individuelle (détail au dos) ..... 22,00 €

**Total à régler à la FFCC ..... 47,00 €**

- **Option 2** Licence supplémentaire hors forfait

Cotisation Fédérale..... 25,00 €

Protection juridique et Assurance individuelle (détail au dos) ..... 25,00 €

**Total à régler à la FFCC ..... 50,00 €**

**Je joins à la présente : 2 photos d'identité**

Association : ville \_\_\_\_\_ Nom Ecole \_\_\_\_\_

N°SIRET obligatoire : \_\_\_\_\_

Je soussigné (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail indispensable : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ N° de portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Je suis Président :

Membre :

Signature (obligatoire) :

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

**J'ai une autre licence FFCC : si oui laquelle.....** (Précisez le collège)

**Dans ce cas, je donne ma voix à .....** (Précisez le collège d'adhésion)

**Fédération Française de la Course Camarguaise**  
485 Rue Aimé Orand  
30000 NIMES  
Tél : 04.66.26.05.35

#### Cadre réservé FFCC

Licence n° : 23/.....

Reçu le :.....

Mode règlement :.....

Date encaissement :.....



**Notice d'information**  
**Associations Ecole de Raseteurs**  
*Document non-contractuel*  
**Saison 2023**

**Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2023, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2023 pour se terminer le 31/01/2023.**

Les garanties sont accordées exclusivement dans le cadre des activités admises par la FFCC à l'exclusion de toute autre activité. Les garanties ne concernent que les membres du Bureau de l'Association (Président, Secrétaire et trésorier) dans le cadre des activités de l'association à l'exclusion de tout encadrement sportif et uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité). Par ailleurs, la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.

Les garanties dont je dispose sont :

✓ **Option 1**

<b>Protection Juridique</b>	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le <b>01.30.09.97.32</b>
<b>Décès</b>	Pour un capital de 8 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
<b>Incapacité temporaire</b>	20 euros par jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'évènement.

✓ **Option 2**

<b>Protection Juridique</b>	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le <b>01.30.09.97.32</b>
<b>Décès</b>	Pour un capital de 15 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
<b>Incapacité temporaire</b>	20 euros par jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'évènement.

Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre de : **« je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions législatives en vigueur et figurant, notamment, dans le Code du Sport ».**

✎ **Déclaration manuscrite à recopier :**

**AUTORISATION DE DIFFUSION ET TRAITEMENT DES DONNES PERSONNELLES**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

**J'autorise** ou  **je n'autorise pas** à d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et [www.ffcc.info](http://www.ffcc.info), site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 ainsi qu'au Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen sur la protection des données personnelles (« Règlement RGPD »), vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification, d'effacement et de limitation aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes –

[poleadministratif-financier@ffccamarguaise.com](mailto:poleadministratif-financier@ffccamarguaise.com)

Le responsable du traitement des données personnelles est la FFCC.

A défaut d'une déclaration express de votre accord, les informations ne donneront pas lieu à diffusion.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ **Signature (obligatoire) :**

Je suis informé que conformément aux dispositions législatives en vigueur, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois fournir une attestation sur papier libre précisant **« je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs ».**

Je suis également informé de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

Assurance souscrite par l'intermédiaire de **QUADRASSUR** (Orias n° 10055917 – 16005875 – 20003470 - 20003471)  
auprès d'AXA Assurances n° 516766804 et JURIDICA n° 2698305504  
**QUADRASSUR – 1243 Ave Maréchal JUIN – 30900 NIMES**  
Siret : 52398039900019